



## **Transparence du financement de la vie politique : les recettes budgétisées pour les votations populaires du 22 septembre 2024 et les décomptes finaux relatifs aux votations populaires du 9 juin 2024 sont disponibles**

*Berne, le 23 août 2024 – Le 22 septembre 2024, deux objets seront soumis à votation. Les recettes budgétisées ont été déclarées et publiées dans le [registre électronique](#) du Contrôle fédéral des finances (CDF). Celui-ci publie les chiffres 30 jours au plus tard avant les votations fédérales. De plus, les montants définitifs des recettes relatives aux quatre campagnes concernant la votation du 9 juin 2024 sont disponibles.*

### **Votation populaire du 22 septembre : déclaration d'un montant de plus de 10 millions de francs**

Au total, 10 acteurs et actrices politiques ont déclaré auprès du CDF 10 campagnes de votation en lien avec les deux objets « Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (Initiative biodiversité) » et « Modification de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (Réforme de la prévoyance professionnelle) », avec des recettes budgétisées à 10,86 millions de francs au total.

Les fonds les plus importants (5,49 millions) sont prévus pour la campagne « Initiative Biodiversité ». Les partisans et partisans de cet objet ont déclaré un budget de 3,31 millions de francs. Les opposants prévoient quant à eux un montant de 2,18 millions. Les ressources destinées à l'objet « Réforme de la prévoyance professionnelle » sont légèrement moins élevées (5,36 millions). Le graphique en donne un aperçu détaillé. Le budget le plus élevé de toutes les campagnes est celui du comité « Oui à plus de nature, de paysage et de culture architecturale » avec environ 3,31 millions de francs, suivi par l'alliance « Oui à la réforme de la LPP » avec 3,28 millions de francs.

D'ici au 6 décembre 2024, le CDF publiera une vue d'ensemble des montants définitifs des recettes relatives à la votation du 22 septembre 2024 ainsi que la liste actualisée des acteurs et actrices politiques ayant fait l'objet d'un contrôle matériel.

### **Montants définitifs des recettes relatives aux campagnes concernant la votation du 9 juin 2024**

Les montants définitifs des recettes relatives aux quatre objets soumis à votation s'élèvent à 11,57 millions de francs au total. Ils sont donc supérieurs de 12 % aux valeurs budgétisées publiées 30 jours avant la date de la votation. Les fonds les plus importants (2,32 millions) ont été consacrés à la campagne « Alliance pour un approvisionnement en électricité sûr » en vue de la modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité. Les décomptes finaux peuvent être consultés dans le [registre électronique](#). Un aperçu graphique est disponible en annexe.

Le CDF a contrôlé six des 17 campagnes déclarées au total. En termes de montants, ces contrôles couvrent 68 % du total des recettes. Le CDF n'est pas autorisé à communiquer des informations sur le résultat de ces contrôles.

La liste des acteurs et actrices politiques ayant fait l'objet d'un contrôle a été publiée et [mise à jour](#).

*Annexe 1 : graphique « Recettes budgétisées pour la votation populaire du 22 septembre 2024 »*

*Annexe 2 : graphique « Chiffres finaux relatifs à la votation populaire du 9 juin 2024 »*